

Ain Saadé, le 23 septembre 2020

Chers parents,

A la lumière de la dégradation de la situation qui prévaut actuellement dans le pays, nous vous prions de prendre note des décisions **exceptionnelles pour l'année 2020-2021** prises par la direction du collège, en concertation avec le département du transport scolaire :

1. Tenant compte de la hausse du taux d'échange du dollar et du nombre d'élèves par bus exigé par l'état (15 élèves au maximum), nous sommes dans l'obligation de réclamer une augmentation de 30% sur les frais de transport conformément au tableau ci-dessous :

| Zone | Tarif     | Régions  |
|------|-----------|--|
| 1    | 1 202 500 | Fanar, Ain Saade, Kafra, Mar Roukouz, Mansourieh, Monteverde   |
| 2    | 1 345 500 | Bauchrieh, Jdeyde, Mkaless   |
| 3    | 1 482 000 | Beit Merry, Roumieh, Tilal, Dekweneh, Zalka, Jal El Dib  |
| 4    | 1 508 000 | Broumana, Dora, Bourj Hammoud, Rawda, Sabtieh, Sin El fil, Horch Tabet, , Jisr El Bacha                |
| 5    | 1 547 000 | Biakout, Nabay, Bsalim, Antelias, Mezher, Jouret El Ballout, Mar Chaaya                                |
| 6    | 1 592 500 | Baabdat, Ouyoun, Achrafieh, Furn El Chebbak, Ain El Roumaneh, Hazmieh, Rabieh, Naccache                |
| 7    | 1 716 000 | Daher El Sawan, Rabweh, Elissar, Ain Aar, Awkar, Mazraat Yachouh, Beit El char, Dbaye, Hadath, Jamhour |
| 8    | 1 846 000 | Bikfaya, Ain Aalak, Mar Moussa, Douwar, Ain El Kharoube, Dhour, Choueir, Mrouj, Beyrouth               |

*Note : Les tarifs ci-dessus pourraient changer en fonction de la hausse du prix du carburant.*

2. **SEULS** les jours d'école en présentiel, qui requièrent le transport des élèves, seront facturés.

**Note :** Tous les jours ouvrables seront pris en compte.

3. Cette année, exceptionnellement, nous sommes dans l'obligation de ne pas accepter un seul tour (AM ou PM) vu le nombre limité d'élèves par bus.
4. Le tarif final sera divisé en trois versements sur le bordereau de paie :
  - 1<sup>er</sup> versement (délai de paiement jusqu'à novembre 2020).
  - 2<sup>e</sup> versement (délai de paiement jusqu'à février 2021).
  - 3<sup>e</sup> versement (délai de paiement jusqu'à mai 2021).

***Nous nous excusons en avance de ne pas autoriser votre enfant à bénéficier du service de transport si le paiement n'est pas effectué dans les délais précités.***



5. L'inscription au service de transport se fera **entre 08h00 et 13h00** dans l'administration du collège suivant le tableau ci-dessous :

| Date  | Classe   |
|---|--|
| Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 septembre 2020 | Les classes de terminales, 3 <sup>e</sup> (EB9) et BP2                                   |
| Du lundi 28 septembre au 02 octobre 2020          | Les classes de seconde (1S), première (2S), 4 <sup>e</sup> (EB8) et 5 <sup>e</sup> (EB7) |
| Du lundi 05 au 09 octobre 2020                    | Les classes de CP (EB1) jusqu'en 6 <sup>e</sup> (EB6),<br>Les classes de BT1, BT2 et BT3 |
| Du lundi 12 au 16 octobre 2020                    | Les classes de la maternelle : PS, MS et GS  |

6. Une somme de 300 000 LL doit être versée à la caisse **le jour de l'inscription** pour réserver une place à votre enfant en autocar.

C'est le moment ou jamais de nous porter solidaire et de tenir bon en ces jours difficiles. Nous faisons tout notre possible pour ne pas priver nos enfants de leur droit le plus précieux, l'éducation, tout en nous acharnant à maintenir notre institution solide et durable.

En espérant de vous retrouver en bonne santé,

La Direction

